

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 14 NOVEMBRE 2022
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 35

Nb. de représentés : 9

Nb. d'absents : 9

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze novembre à 17h05, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, Maire.

AFFAIRE N° 21/966 :

Entretien des espaces verts et aires minérales de la Ville de Saint-Pierre- Autorisation de signature des lots n°1, 2, 3 et 4

ETAIENT PRESENTS :

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEÉ Jean François, VALY Nazir, FATIMA Sofa, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, KHELIF David, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, PAPY Anne Marie, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, LORION David, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, ARAYE Héléna, RIVIERE Christelle, RAVAT Adame, BEDIER Corine, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie.

REPRESENTE (S) :

MM. FERDE Thérèse (par Madame FATIMA Sofa), DAMOUR Kichena (par Monsieur FONTAINE Michel), GUIEN Marie Claire (par Monsieur Mariot MINATCHY), MALET Viviane (par Monsieur Stéphano DIJOUX), VAYABOURY Jean Patrick (par Monsieur TAN Willy), MOREL Didier (par Monsieur TEVANEÉ François), MALIDI Mariaty (par Madame JETTER Régine), BOYER Marie Pascaline (par Monsieur RAVAT Adame), BASSE Pascal (par Madame GOBALOU Virginie).

ABSENTS :

MM. PALIOD Marie Claude, HOARAU Berthe Denise, DAFFON Amédée Albert, BELLON Stéphen, ACAPANDIE Freddy, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Monsieur Mohammad OMARJEE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 18 novembre 2022 et la convocation du Conseil Municipal faite le 07 novembre 2022.



Aéussi de réception en préfecture
974 21 97 40 11 20 22 11 14-21-966-1-DE
Date de télétransmission : 18/11/2022
Date de réception préfecture : 18/11/2022

Michel FONTAINE

**Affaire n°21/966 : Entretien des espaces verts et aires minérales de la Ville de Saint-Pierre-
Autorisation de signature des lots n°1, 2, 3 et 4.**

Direction Environnement et Cadre de Vie - Direction Générale des Services Techniques

Le Maire informe l'Assemblée qu'une consultation a été lancée pour la réalisation de prestations d'entretien des espaces verts et aires minérales situés sur le territoire de la Ville de Saint-Pierre.

La procédure retenue est celle de l'appel d'offres ouvert en application des articles L2124-1, L2124-2, R2124-1, R2124-2 1° et R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique (CCP).

L'Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC) a été envoyé à la publication le lundi 18 juillet 2022 avec une date limite de remise des offres fixée au lundi 22 août 2022 à 15h00 (heure locale).

La consultation est composée de quatre (4) lots faisant chacun l'objet de marché distinct en application de L. 2113-10 et R. 2113-1 du CCP.

Lot n°	DESIGNATION DES SITES	Métre en M ² (mètre carré)
1	Zone balnéaire :	88 842
2	Entrées Ouest et Est de Saint-Pierre :	92 354
3	Bâtiments administratifs :	38 715
4 Marché réservé aux opérateurs économiques qui emploient des travailleurs handicapés en application de l'article L. 2113-12 du CCP	Sites cultuels et culturels :	33 806

La durée de chaque lot est de quatre (04) ans à compter de la date de sa notification. Il pourra être dénoncé par période annuelle sur décision expresse de l'Acheteur.

Le vendredi 14 octobre 2022, la Commission d'Appel d'Offres a décidé de choisir, au titre de l'« offre économiquement la plus avantageuse », conformément aux critères et modalités d'attribution énumérés dans le règlement de la consultation (valeur économique de l'offre – 60 points et valeur technique de l'offre – 40 points), les offres suivantes :

LOTS N°	DESIGNATION DES PRESTATIONS	ATTRIBUTAIRES DES MARCHES	MONTANT TOTAL DU MARCHE SUR QUATRE ANS
1	Zone balnéaire	MASCAREIGNES NATURE ET ENVIRONNEMENT SASU	1 403 556,00 € TTC
2	Entrées Ouest et Est de Saint-Pierre	EI – JR NETTOYAGE	922 217,97 € TTC
3	Bâtiments administratifs	SARL RUN PROPLETE	610 794,24 € TTC
4 Marché réservé (*)	Sites cultuels et culturels	ALEFPA ESAT GERNEZ-RIEUX	351 242,62 € TTC

Les sommes dues en exécution seront imputées sur la ligne budgétaire 823 615 21 41 ESPACE VERT

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20221114-21-966-1-DE
Date de télétransmission : 18/11/2022
Date de réception préfecture : 18/11/2022

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,
DECIDE :

- DE L'AUTORISER, lui, l'élue déléguée, le Directeur Général des Services ou toute autre personne dûment habilitée, dans son domaine respectif de compétences, à SIGNER les lots n°1, 2, 3 et 4 sur le fondement des conditions qui y sont exposées ci-avant et dans la limite des crédits inscrits au budget, ainsi que tous les documents se rapportant à cette affaire.

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



Michel FONTAINE